



Pascal Grosjean

## UNE SOLUTION POUR DEMAIN

Dans l'ouvrage qu'il a coordonné sur les cinquante ans de la loi pastorale<sup>1</sup>, Pascal Grosjean invite à dessiner un futur où le pastoralisme aurait la place qu'il mérite : « *Le pastoralisme est une solution appropriée, parce que réfléchie, construite sur une longue tradition, subtile, adaptable et protéiforme, pour la valorisation de larges espaces de nos montagnes et de nos régions méditerranéennes, à la recherche d'une répartition équilibrée des ressources, des activités et des hommes dans l'espace, et dès lors il s'inscrit dans un projet déclinant un dessein territorial, organisant un "partage de l'habitat" dynamique et rassembleur, suscitant une mosaïque de paysages à travers une gouvernance "avec et depuis le territoire" faite de dialogue, de coopération et de confiance...* »

1 - 50 ans d'application de la loi pastorale française, coordonné par Pascal Grosjean, éditions Cardère, 264 pages.

*Je défends le fait qu'il soit considéré comme une production agricole à part entière, méritant sa prise en charge par la Pac. Ce qui n'empêche pas de reconnaître le rôle majeur qu'il remplit dans le maintien des milieux ouverts et, à ce titre, de le soutenir.»* Si le pastoralisme est ignoré ou méconnu dans de larges pans de la société, le métier de berger peut en faire rêver certains et certaines, ainsi que l'explique Olivier Turquin, enseignant-chercheur à l'Institut de géographie alpine de Grenoble : « *Le métier était autrefois réservé à des gens pour lesquels on avait peu de considération, qui avaient peu de revendications et acceptaient des conditions précaires mais qui, paradoxalement, avaient une certaine aura. Aujourd'hui, de nouveaux profils, dont pas mal de femmes, viennent à ce métier avec des aspirations différentes, un bagage intellectuel, une expérience dans des métiers complexes et une sensibilité plutôt écologiste. D'ailleurs, les bergers, désormais salariés, réclament depuis quelque temps d'avoir un statut, d'être mieux payés, d'avoir un jour de repos par semaine et ils sont en train de s'organiser dans cette perspective.* » Sans oublier les revendications concernant les logements en estives ou alpages, parfois à peine salubres et de piètres dimensions. « *Dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, il y a 300 logements, dont la moitié est indigne. Il faudra vingt ou trente ans pour remédier à cela.* »

**DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTÉS.** Et puis, il pèse sur ce secteur de nombreux enjeux inédits, sans même parler du loup ou de l'ours qui modifient les conditions de travail. À commencer par le changement climatique qui repousse les limites, forçant à conduire les troupeaux toujours plus loin

ou plus haut pour trouver de quoi pâturer, ainsi qu'une cohabitation parfois problématique avec de nouvelles populations touristiques ou sportives qui fréquentent les estives ou les parcours boisés, sans oublier la construction d'infrastructures... Bref, le relatif isolement des pasteurs semble diminuer comme peau de chagrin. « *Comment sera-t-on capable de répondre simultanément au besoin de nature de la société et au maintien du pastoralisme et de son activité économique?* » s'interroge Pascal Grosjean. *Faut-il canaliser le tourisme pour qu'il ne s'opère pas au détriment de l'activité pastorale?* » Et avec tout cela, même si on s'était promis de ne pas évoquer ce type de menace, voilà qu'elle arrive dans la conversation à pas de loup : « *L'enjeu crucial, aujourd'hui, c'est la protection des troupeaux face aux grands prédateurs. Le système est tel que les éleveurs doivent mettre en place des moyens pour pouvoir prétendre aux indemnités. Ces mesures comprennent la garde permanente, le regroupement nocturne et les chiens de protection dans un milieu de plus en plus pratiqué,* explique Corinne Eychenne. *Cela génère des conflits d'usage. Dans les Alpes, vous avez plus de 7 000 chiens de protection avec parfois de véritables meutes comprenant dix à quinze chiens.* » La signalétique pastorale, en place en montagne depuis vingt-quatre ans, s'accompagne désormais d'une médiation *in situ* qui se développe sur certains secteurs depuis trois ou quatre ans. L'objectif : prévenir les touristes des spécificités des milieux qu'ils parcourent et les aider à adapter leur comportement face aux chiens de troupeaux. Il est en effet arrivé que des randonneurs aux mauvais réflexes se fassent mordre par un patou. Pascal Grosjean croit malgré tout en un futur équilibré qui passe par une adaptation

des systèmes de gestion en commun créés par la loi de 1972. «*Les parties en commun peuvent être réinventées, nous avons déjà été capables de partager ces territoires, c'est ce qui s'est fait avec les stations de ski...*», cite-t-il en exemple. Le changement climatique va lui aussi rapidement poser des problèmes accrus. Un gros caillou dans la chaussure... Il y a d'abord la question très immédiate de l'abreuvement des animaux lorsque la sécheresse tarit les sources. Puis la question des ressources fourragères qui pourraient changer en partie de nature et se faire plus maigres. De quoi renforcer la concurrence entre les usages. «*La sécheresse fait changer de pratiques. Mais c'est un système qui, à long terme, grâce à la mobilité des animaux et des hommes, est sans doute le plus résilient*», veut croire Pascal Grosjean qui plaide une fois encore pour une meilleure reconnaissance de l'apport du pastoralisme. «*Quand on a le loup, les éleveurs installent des parcs de nuit pour protéger leurs troupeaux, mais est-ce qu'on a évalué l'impact de ces parcs sur l'environnement? Il faut que les scientifiques, par exemple ceux qui s'occupent de préserver les papillons de jour, comprennent que ces habitats, avec leur flore et leur faune, sont protégés par la pratique du pastoralisme. Ils sont là parce qu'il y a un pâturage favorisant la biodiversité. Les papillons, comme les abeilles, c'est la pollinisation. Sans pollinisation il n'y aurait pas de vie sur terre... L'incidence des modifications de pratiques pouvant avoir des effets sur des milieux à haute valeur environnementale doit être évaluée, quels que soient ces effets, c'est obligatoire.*»

**NOUVELLES SYMPHONIES PASTORALES.** Toujours loin des regards, le pastoralisme continue d'évoluer sous la pression économique de la Pac et de nouvelles pratiques surgissent, comme le fait remarquer Olivier Turquin : «*Le pastoralisme lui aussi connaît aujourd'hui des formes d'intensification, la taille des troupeaux augmente mais, paradoxalement, c'est également le seul secteur où l'on trouve davantage de candidats à l'installation que de partants, plus que dans le maraîchage, par exemple.*» D'autant qu'à côté des pratiques classiques, de nouvelles expériences ont vu le jour, au moins pour l'élevage ovin : l'écopâturage en ville, le vitipastoralisme quand les brebis cheminent l'hiver entre les rangées de ceps... Sans compter ces autres nouvelles organisations qui sont inventées : «*Des installations à plusieurs, assises sur des échanges financiers ou d'autres éléments de solidarité, dont la finalité productive ne constitue plus le socle. Des éleveurs ne font que la laine et ne font pas naître des agneaux...*

## 20 % DES ÉLEVAGES FRANÇAIS

S'il est un système de production agricole qui transcende les âges, le pastoralisme est de ceux-là. Il naît avec la domestication des animaux et continue aujourd'hui, des milliers d'années plus tard, à occuper 200 millions d'éleveurs et leur famille dans le monde, sous des formes diverses. En apportant, selon les pays, une contribution importante à la richesse créée par l'économie. Sous nos latitudes, le pastoralisme s'est adapté au temps présent et s'est replié dans des zones où aucune culture n'est raisonnablement envisageable : les marais et la montagne. Territoires qu'il a façonnés et où il conserve un rôle majeur. Selon les chiffres de l'Association française de pastoralisme, cette activité fait encore vivre 60 000 exploitations françaises et représente presque 20 % des élevages en activité. Dans certaines zones de piémont en France, c'est la condition *sine qua non* de l'activité d'élevage ; le pastoralisme offre des ressources «*gratuites*» pendant la période estivale qui permettent aux éleveurs de valoriser leurs maigres terres pour engranger des fourrages pour l'hiver. Presque tous les herbivores sont concernés, des ovins aux caprins en passant par les bovins. Dans l'Hexagone, l'ensemble de ces exploitations représente 5,4 millions d'ha, dont environ 1,5 million sont constitués d'estives, d'alpages et de parcours de montagne... à comparer aux 55 millions d'hectares de la France métropolitaine. Ces élevages sont principalement situés en zones de montagne mais aussi sur les marais côtiers. On compte environ 1 000 groupements pastoraux, rassemblant plus de 5 500 éleveurs. Et 350 associations foncières pastorales rassemblent 33 000 propriétaires.

Source : Association française de pastoralisme.

*Le pastoralisme ouvre une voie alternative à la production industrielle et je ne connais pas beaucoup de secteurs propices à ce genre de renouvellement d'une activité traditionnelle», souligne le chercheur à juste titre. Pour Pascal Grosjean, il faudra enfin en appeler à la société : «*Il faut que la population, à 80 % urbaine, prenne conscience de la provenance des produits qu'elle consomme et il faut aussi que ceux qui les produisent ne soient pas dans la précarité. Car le pastoralisme apporte un bénéfice social à l'ensemble des habitants du territoire national et même au-delà.*» ●*